



CNW – Code 1

Pour diffusion immédiate

Commission d'évaluation de l'enseignement collégial Michel Lauzière est nommé président par intérim

Québec, le 9 septembre 2010. Monsieur Michel Lauzière a été nommé, par le Conseil des ministres, président par intérim de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial, en remplacement de madame Nicole Lafleur. Nommé commissaire au sein du même organisme en décembre 2006, monsieur Lauzière y a piloté plus particulièrement les dossiers relatifs à l'évaluation de l'efficacité des plans de réussite des collèges privés et des plans stratégiques des cégeps.

Détenteur d'un diplôme universitaire en informatique de gestion, monsieur Michel Lauzière a auparavant occupé diverses fonctions au Cégep de Trois-Rivières : directeur des études et directeur du service de coopération et de développement international (2003-2006), directeur adjoint aux ressources à l'enseignement (1996-2003), professeur en informatique (1977-1996) et coordonnateur du Département d'informatique pendant onze ans. Parallèlement à ses activités professionnelles au Cégep, monsieur Lauzière a été animateur et conseiller pédagogique à la Télé-Université et chargé de cours à l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Il a aussi collaboré aux travaux de divers comités de son collège (évaluation institutionnelle, évaluation du programme d'informatique, etc.) ainsi qu'à ceux du Comité directeur du consortium en soins infirmiers, du Centre intégré en pâtes et papier et de la Table régionale sur la formation professionnelle et technique. Monsieur Lauzière a également été membre du conseil d'administration du Service régional d'admission du Montréal métropolitain et vice-président de l'École Sport-études. Enfin, il a antérieurement participé aux travaux de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial à titre d'expert (évaluation du programme Informatique) et de membre d'un comité consultatif (évaluation de l'application de la politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages).

À propos de la Commission

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial est un organisme d'assurance qualité public et indépendant dont la mission est de contribuer au développement de la qualité de l'enseignement collégial et de témoigner de cette qualité. Pour assurer l'accomplissement de sa mission et susciter un véritable engagement dans la recherche continue de la qualité de la formation, la Commission privilégie un processus d'évaluation fondé sur la participation et la collaboration des collègues et de leur personnel. Ses travaux sont menés auprès de tous les établissements québécois soumis au Règlement sur le régime des études collégiales.

-30-

Source : Normande Levesque,
Responsable des communications
normande.levesque@ceec.gouv.qc.ca
Téléphone : 418 646-5812
www.ceec.gouv.qc.ca